

## 1 - Actualité nationale et internationale

### Entrée en vigueur des nouveaux taux de l'usure au 1<sup>er</sup> mai 2011

En application de l'article 1<sup>er</sup> et de l'article 61 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation (dite loi Lagarde) qui a modifié les modalités de fixation du seuil de l'usure pour les crédits aux particuliers autres que les crédits immobiliers, les catégories d'opérations concernées seront, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2011 dans les collectivités du Pacifique, définies à raison du montant des prêts, selon les modalités précisées par l'arrêté du 22 mars 2011 fixant les montants qui définissent les catégories de prêts servant de base à l'application du régime de l'usure (montant inférieur ou égal à 3000 € (357 995 francs CFP), montant supérieur ou égal à 3 000 € (357 995 francs CFP) et inférieur ou égal à 6000 € (715 990 francs CFP), montant supérieur à 6 000 € (715 990 francs CFP)).

Il faut rappeler qu'un prêt usuraire est défini comme tout prêt conventionnel consenti à un taux effectif global (TEG) qui excède, au moment où il est consenti, de plus du tiers, le taux effectif moyen pratiqué au cours du trimestre précédent par les établissements de crédit. Rappelons également que les taux effectifs moyens déterminés et les taux usuraires sont calculés sur une base trimestrielle par la Banque de France. Ils sont publiés au Journal Officiel dans la seconde quinzaine du dernier mois de chaque trimestre civil et sont également consultables sur le site internet de la Banque de France.

La loi Lagarde comporte également des mesures transitoires pendant une période ne pouvant excéder deux années. Les seuils de l'usure seront alors calculés pour sept catégories d'opérations en organisant un passage progressif des anciens vers les nouveaux taux de l'usure. La période transitoire doit permettre aux prêteurs de faire évoluer leur offre sans créer à court terme de risque pour l'accès au crédit.

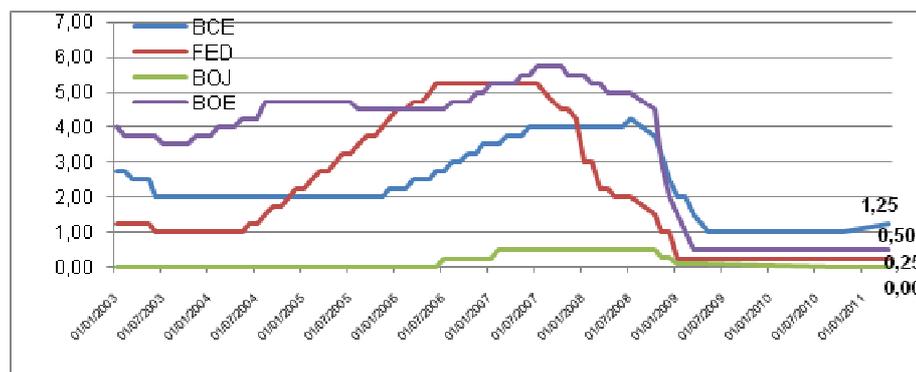
### Taux d'intérêt

**La BCE augmente ses taux de 25 points de base pour la première fois depuis juillet 2008**

Le 7 avril 2011, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de relever de 25 points de base le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt à respectivement 1,25 %, 2 % et 0,50 %. Le Président de la BCE observe que «*les données économiques récentes confirment que la tendance de l'activité économique dans la zone euro reste positive dans un contexte d'incertitude toujours élevé*».

**La Fed maintient le statu quo monétaire**

Le Comité monétaire de la Fed a maintenu le 15 mars 2011 son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. Le Comité a décidé de poursuivre le programme de rachat d'actifs annoncé en novembre 2010 à hauteur de 600 milliards de dollars d'ici fin juin. Dans son communiqué, la Fed observe que la reprise économique repose sur des bases plus solides.



## Chômage

### Légère baisse du nombre de demandeurs d'emploi en France sur un mois

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle Emploi s'établit à 2 701 100 fin février 2011, soit une baisse de 0,1 % sur un mois en données CVS-CJO (- 2 100 personnes). Sur un an, ce nombre croît de 1,3 % (- 1,6 % pour les hommes et + 4,7 % pour les femmes) et le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans inscrits en catégorie A augmente de 13,5 %.

### Légère baisse du taux de chômage dans la zone euro sur un an

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières atteint, selon Eurostat, 9,9 % en février 2011, en baisse de 0,1 % par rapport à janvier. Il était de 10 % en février 2010. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union européenne s'est élevé à 9,5 % en février 2011. Il était de 9,6 % en février 2010.

## Inflation

### Hausse des prix en France

L'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France augmente de 0,5 % sur un mois en février 2011 ; sur un an, il croît de 1,6 %. L'inflation sous-jacente en France s'élève en glissement annuel à 0,4 %.

### Inflation dans la zone euro

Selon une estimation rapide d'Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'établirait à 2,6 % en mars 2011. Il était de 2,4 % en février.

## Dossiers législatifs

### 1 - Incidents de paiements de chèques

Le décret n° 2011-243 du 4 mars 2011 portant modification des dispositions du code monétaire et financier relatives aux incidents de paiement de chèques a été publié au Journal Officiel de la République du 6 mars 2011

### 2 - Réforme du crédit à la consommation

Le décret n° 2011-304 du 22 mars 2011 déterminant les modalités du remboursement minimal du capital emprunté à chaque échéance pour les crédits renouvelables a été publié au Journal Officiel de la République du 23 mars 2011.

### 3 - Outre-mer

1- L'ordonnance n° 2011-322 du 24 mars 2011 portant extension et adaptation en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna, à Mayotte, à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin de la législation relative à l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée a été publiée au Journal Officiel de la République du 25 mars 2011.

Le décret n° 2011-358 du 30 mars 2011 modifiant des dispositions du livre VII du code monétaire et financier relatives aux comptes bancaires (Fichier des comptes d'outre-mer) a été publié au Journal Officiel de la République du 1- avril 2011.

## Publications

### 1 – L'économie polynésienne en 2010, l'économie calédonienne en 2010, l'économie de Wallis-et-Futuna en 2010

Note expresse n° 31, 32 et 33 dans la série « Portrait »

### 2 – Le PNB des banques polynésiennes en 2009

Note expresse n° 34 dans la série « Eclairage »

### 3 – La situation financière des entreprises polynésiennes en 2009

Note de l'Institut d'émission

Ces documents sont disponibles en téléchargement sur notre site internet ([www.ieom.fr](http://www.ieom.fr))

## Autres Publications

### 1 – L'utilisation du chèque en France

Le rapport réalisé par Edgar, Dunn & Company pour le Comité consultatif du secteur financier est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/autres/sommaire-utilisation-cheque.htm>

### 2 - Fédération bancaire française

Le surendettement : mini-guide n° 22 mini-guide, nouvelle édition mars 2011

Ce document est disponible en téléchargement sur : [www.fbf.fr](http://www.fbf.fr)

### 3 – Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT)

Le GAFI (Groupe d'action financière) a achevé et adopté la troisième évaluation mutuelle du système LBC/FT de la France. La synthèse du rapport est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.fatf-gafi.org/dataoecd/4/0/47221103.pdf>

## 2 – Actualité régionale

### Asie/Pacifique

#### La BoJ maintient le statu quo monétaire

Le Comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé le 15 mars 2011 de laisser inchangé son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,1 %. Pour faire face aux premiers effets économiques du séisme et du tsunami qui ont frappé le Japon le 11 mars 2011 (coût est estimé à 310 milliards de dollars), la BoJ a pris des mesures exceptionnelles pour soutenir les banques et éviter des mouvements brusques sur les marchés des capitaux. Le Japon a également bénéficié d'une opération concertée des banques centrales du G7 sur le marché des changes pour faire baisser le yen. Le PIB du Japon a reculé de 0,3 % au quatrième trimestre 2010 par rapport au trimestre précédent et de 1,3 % en glissement annuel. En février 2011, la production industrielle du Japon a progressé de 0,4 % par rapport à janvier. Les prix à la consommation, hors produits frais, ont baissé de 0,3 % sur un an en février. Les dépenses de consommation des ménages ont baissé de 0,2 % en glissement annuel. Le taux de chômage CVS a reculé à 4,6 %. En février 2011, les exportations et les importations ont crû respectivement de 9 % et de 9,9 % en glissement annuel et l'excédent commercial s'élève à 5,7 milliards d'euros.



#### La Banque centrale de Chine relève ses taux pour la deuxième fois depuis le début de l'année pour lutter contre l'inflation

La Banque centrale de Chine a relevé de 50 points de base le taux des réserves obligatoires le 25 mars 2011 et de 25 points de base ses taux directeurs le 6 avril 2011, soit 3,25 % pour le taux de dépôt à un an et 6,31 % pour les prêts à plus d'un an. En février 2011, le taux d'inflation est estimé à 4,9 % sur un an. Les exportations et les importations ont augmenté respectivement de 2,4 % et de 19,4 % sur un an. Le déficit commercial a atteint 7,3 milliards de dollars au mois de février.



#### Déficit de la balance des biens et services australienne

En février 2011, la balance des transactions de biens et services est, pour la première fois depuis mars 2010, déficitaire de 205 millions de dollars australiens. Les exportations ont diminué de 2 % par rapport à janvier (suite à la baisse des expéditions de charbon) et les importations progressent de 5 % du fait, notamment, de la forte hausse des cours du pétrole.

Le taux de chômage est resté stable en février 2011, à 5,0 % de la population active. La banque centrale australienne a décidé, le 5 avril, de maintenir son taux directeur à 4,75 %.



#### Reprise de la croissance néo-zélandaise

Le PIB néo-zélandais a crû de 0,2 % au dernier trimestre 2010, et de 1,5 % sur un an. En fin d'année, l'activité a été principalement soutenue par une reprise de l'industrie manufacturière (+2,5 % au quatrième trimestre, contre -1,1 % et -4,4 % aux troisième et deuxième trimestres 2010).

La banque centrale a accordé, le 31 mars, une licence d'exploitation à la Bank of India (New-Zealand) Limited. L'octroi de cette licence, obligatoire pour exercer une activité bancaire, porte à vingt le nombre de banques exerçant en Nouvelle-Zélande.



## 3 – Brèves économiques locales

---

### Réélection des membres du gouvernement et élection du président du Congrès

Suite à la saisine d'une majorité des conseillers de la Nouvelle-Calédonie, le Congrès s'est réuni en séance plénière le 1<sup>er</sup> avril pour procéder à l'élection du Président et du bureau de l'assemblée. M. Roch Wamytan a été élu Président du Congrès de la Nouvelle-Calédonie en remplacement de M. Harold Martin, élu pour sa part Président du Gouvernement.

Le Congrès a, le même jour, adopté une résolution demandant à l'État de modifier l'article 121 de la loi organique afin de limiter les démissions à répétition de certains des membres du Gouvernement. Il a également voté un texte demandant au nouveau Président du Congrès de surseoir à toute nouvelle convocation pour l'élection d'un nouvel exécutif dans l'attente de cette modification.

### Contrats de développement 2011-2015

Les contrats de développement 2011-2015 pour la Province des Îles Loyauté et pour la Province Sud ont été signés respectivement le 21 janvier et le 18 mars, entre le Haut-commissaire de la République et les représentants de ces collectivités.

Le montant total des deux contrats formalisés avec la Province des Îles Loyauté s'élève à 10,9 milliards de F CFP, dont 68 % pris en charge par l'État. Ils permettront de financer, entre autres, la construction de logements sociaux, la rénovation des infrastructures portuaires et aéroportuaires et les bourses scolaires.

Pour la Province Sud, trois contrats ont été signés avec l'Etat, pour un montant total de 32,7 milliards de F CFP, dont 51 % financés par ce dernier :

- Le premier, d'un montant de 12 milliards de F CFP, est consacré pour moitié, à la construction de logements sociaux et à l'aide à l'accession à la propriété.
- Le second, signé également avec les communes de l'agglomération nouméenne, s'élève à 17,7 milliards de F CFP et vise à appuyer les projets induits par le développement rapide de l'agglomération (transports, assainissement, logements, politiques d'insertion, etc.).
- Le troisième contrat, d'un montant de 3 milliards de F CFP, a été signé avec les autres communes du Sud. Il financera, notamment, des travaux pour l'adduction en eau potable.

### Suspension des importations de produits alimentaires en provenance du Japon

Afin d'éviter tout risque de contamination radioactive suite à l'accident survenu à la centrale nucléaire de Fukushima, le gouvernement a adopté, le 29 mars, un arrêté suspendant les importations de denrées alimentaires, d'animaux vivants, de plantes et de boissons en provenance ou originaires du Japon.

### Reprise par Aircal de la rotation aérienne Nouméa-Touho et nouvelle grille tarifaire

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, Air Calédonie assure de nouveau la desserte de Touho, à raison de quatre rotations par semaine. Cette liaison était suspendue depuis un an. Une convention a été établie entre le Gouvernement, la Province Nord et Aircal, pour spécifier les nouvelles modalités de compensation des déficits engendrés par l'exploitation des lignes du Nord. La convention prévoit également une augmentation des rotations vers Koné. Une deuxième convention a été formalisée, entre le Gouvernement, les trois Provinces et Aircal sur les contributions des collectivités à la prise en charge des tarifs réduits accordés aux résidents des communes insulaires.

Ces accords s'intègrent dans le cadre du plan de redressement d'Air Calédonie. Ainsi, le Gouvernement a également approuvé, le 8 février, le nouveau dispositif de tarification (sept catégories de tarifs au lieu de quatre précédemment) destiné à améliorer la rentabilité de la compagnie.

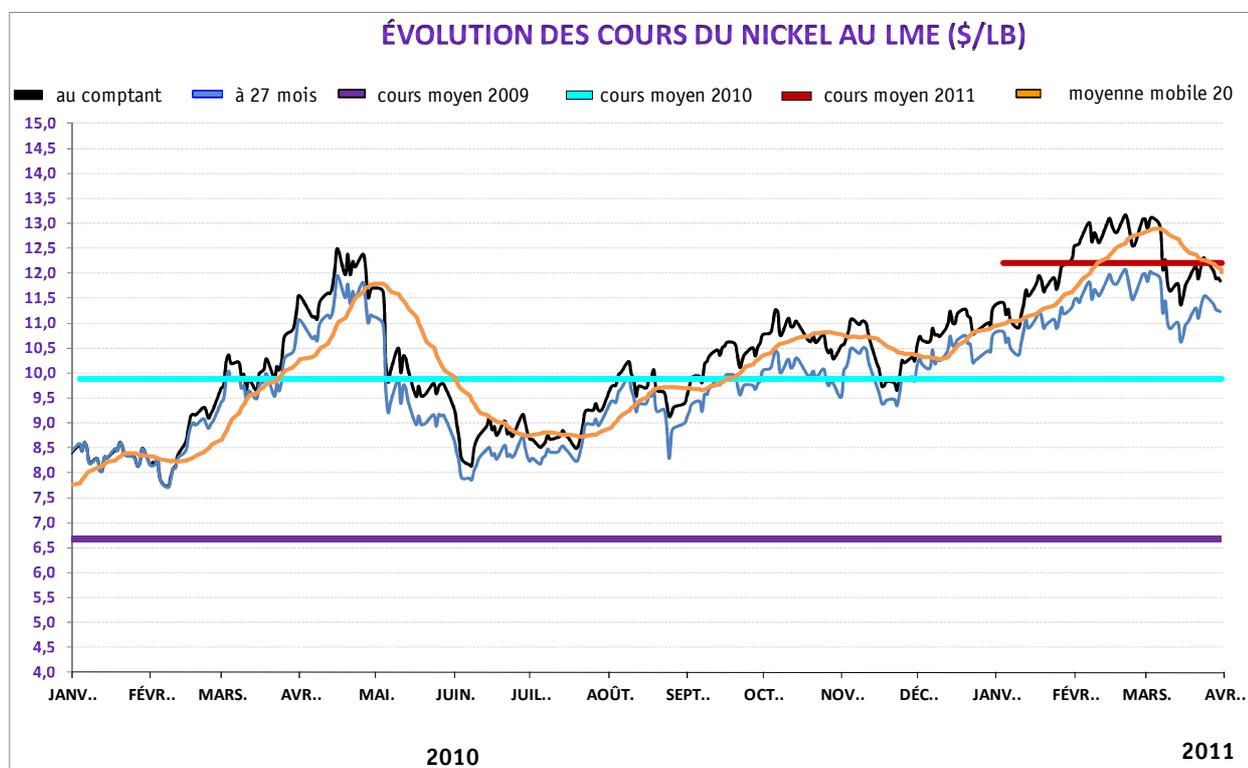
### Nouvelle hausse des prix des carburants

Au 1<sup>er</sup> avril, le litre d'essence a été fixé à 151,7 F CFP (+3,3 F CFP) et celui du gazole à 125,2 F CFP (+4,5 F CFP), soit une augmentation respective de 10 % et 12 % depuis le début de l'année. En mars 2011, le cours en dollar du pétrole a continué de progresser très sensiblement (+10 %), à 114,5 dollars le baril.

## 4 – Sélection d'indicateurs mensuels

INDICATEURS DE REFERENCE			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Indice des prix à la consommation		mars-11	101,0	-0,1%	2,7%
Nombre de demandeurs d'emploi		févr.-11	7 656	13,6%	-4,6%
<b>COMMERCE EXTERIEUR</b> (en millions de F CFP)					
Exportations	mensuelles	févr.-11	13 316	139,2%	60,4%
	cumulées	févr.-11	18 882	-	0,9%
Importations	mensuelles	févr.-11	27 935	35,6%	42,6%
	cumulées	févr.-11	48 541	-	40,3%
SECTEURS D'ACTIVITE			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
<b>NICKEL</b>					
• Cours du nickel au LME en USD/livre		mars-11	12,16	-5,1%	19,4%
• Cours du nickel au LME en F CFP/livre		mars-11	1 034,95	-7,6%	15,6%
• Exportations de minerai (en milliers de tonnes)	mensuelles	févr.-11	353	256,7%	16,1%
	cumulées	févr.-11	452	-	-18,2%
• Exportations de produits métallurgiques (en tonnes de nickel contenu)	mensuelles	févr.-11	5 059	78,1%	34,0%
	cumulées	févr.-11	7 899	-	-18,2%
<b>TOURISME</b>					
• Touristes débarqués	mensuels	févr.-11	6 436	-16,6%	2,7%
	cumulés	févr.-11	14 149	-	9,7%
• Nuitées	mensuels	janv.-11	50 206	-9,7%	15,6%
	cumulés	janv.-11	50 206	-	15,6%
• Taux d'occupation mensuel des hôtels de Nouméa		janv.-11	58,00%	- 7,9 pts	+ 5,4 pts
• Croisiéristes		févr.-11	32 599	-	27,5%
<b>BTP</b>					
• Ventés totales de ciment (en tonnes)	mensuelles	févr.-11	11 821	68,9%	-10,2%
	cumulées	févr.-11	18 820	-	-11,2%
• Index BT 21 (p)		mars-11	138,49	0,3%	7,6%
• IRL (p)		mars-11	110,82	0,4%	1,9%
<b>CREVETTES</b>					
• Exportations de crevettes (en tonnes)	mensuelles	févr.-11	28	366,7%	-54,1%
	cumulées	févr.-11	34	-	-50,7%
• Exportations de crevettes (en millions de F CFP)	mensuelles	févr.-11	44	450,0%	-49,4%
	cumulées	févr.-11	52	-	-47,5%
<b>COMMERCE AUTOMOBILE</b>					
Immatriculations de voitures particulières neuves	mensuelles	févr.-11	523	11,0%	-10,6%
	cumulées	févr.-11	994	-	-7,7%

Sources : ISEE, IDCNC, Service des Mines



## 5 – Activités de l'Institut et suivi de place

### Masse monétaire

en millions de F CFP	janv.-09	janv.-10	janv.-11	var 10/09	var 11/10
Circulation fiduciaire	12 451	13 114	14 191	5,3%	8,2%
Dépôts à vue	186 217	207 519	238 138	11,4%	14,8%
<b>Total M1</b>	<b>198 668</b>	<b>220 633</b>	<b>252 329</b>	<b>11,1%</b>	<b>14,4%</b>
M2-M1	77 378	90 196	94 756	16,6%	5,1%
<b>Total M3</b>	<b>424 386</b>	<b>462 528</b>	<b>523 265</b>	<b>9,0%</b>	<b>13,1%</b>

### Concours de caractère bancaire

en millions de F CFP	déc.-08	déc.-09	déc.-10	var 09/08	var 10/09
Entreprises	346 651	382 013	406 004	10,2%	6,3%
Ménages	305 711	328 208	359 616	7,4%	9,6%
Collectivités locales	39 195	36 060	48 228	-8,0%	33,7%
Autres agents de CCB non ventilés	10 022	9 732	15 483	-2,9%	59,1%
<b>Total concours sain</b>	<b>701 580</b>	<b>756 012</b>	<b>829 331</b>	<b>7,8%</b>	<b>9,7%</b>
Créances douteuses brutes	14 213	15 435	16 545	8,6%	7,2%
<b>Total concours brut</b>	<b>715 793</b>	<b>771 448</b>	<b>845 876</b>	<b>7,8%</b>	<b>9,6%</b>

### Incidents de paiements

INDICATEURS IEOM		Données brutes		var.mensuelle	gliss. annuel
Incidents de paiements sur chèque	MM3*	févr.-11	1 919	9,9%	8,2%
	cumulés	févr.-11	4 313	-	13,4%
Retraits de cartes bancaires (flux)	MM3	févr.-11	264	14,5%	67,8%
	cumulés	févr.-11	597	-	81,5%

\* MM3 : Moyenne mobile sur trois mois

### Interdits bancaires

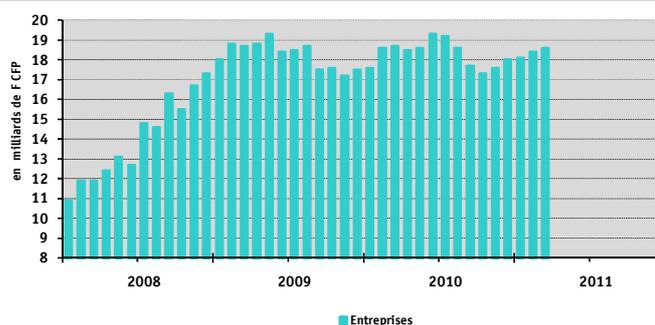
INDICATEURS IEOM		Données brutes		var.mensuelle	gliss. annuel
Interdits bancaires	stock	févr.-11	6 318	0,7%	2,0%
	dont personnes physiques	févr.-11	5 629	0,4%	1,6%
	dont personnes morales	févr.-11	689	3,5%	5,4%

### Cotation

INDICATEURS IEOM		Données brutes		var.mensuelle	gliss. annuel
Cotes valides	mars-11	13 113	7,1%	76,8%	
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	mars-11	3 606	-0,1%	18,7%	

### Refinancement des entreprises

INDICATEURS IEOM		Données brutes		var.mensuelle	gliss. annuel
Refinancement (en milliards de F CFP) Entreprises	mars-11	18,6	1,1%	-0,6%	



## 6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2009	2010	Var
<b>Indice des prix à la consommation</b>	mars	98,4	101,0	2,7
<b>Entreprises</b>				
nb d'entreprises	mars	49 448	53 020	7,2%
	dont nb d'entreprises sans salarié			
	mars	43 216	46 750	8,2%
créations d'entreprises	déc	4 608	5 128	11,3%
cessations d'entreprises (p)	déc	2 566	2 551	-0,6%
liquidations judiciaires (nb)	mars	32	22	-31,3%
redressements judiciaires (nb)	mars	11	14	27,3%
personnes morales en interdiction bancaire (nb)	févr	654	689	5,4%
ventes de ciment local (tonnes)	févr	21 161	18 773	-11,3%
importations ciment (tonnes)	févr	35	47	34,0%
total ciment (tonnes)	févr	21 196	18 820	-11,2%
importations de biens d'équipement (M FCFP)	déc	27 506	33 835	23,0%
importations de véhicules utilitaires (M FCFP)	févr	1 371	1 050	-23,4%
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	févr	565	588	4,1%
<b>Ménages</b>				
emploi salarié (nb)	dec	81 695	84 555	3,5%
dont secteur privé	dec	58 450	60 241	3,1%
dont secteur public	dec	23 244	24 314	4,6%
demandes d'emploi de fin de mois	févr	8 022	7 656	-4,6%
demandes d'emploi de fin de mois (moyenne depuis le début de l'année)	févr	7 492	7 307	-2,5%
chômeurs indemnisés	janv	1 665	1 495	-10,2%
montant horaire du Salaire minimum garanti (F CFP)	mars	781,1	828,4	6,1%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	févr	5 539	5 629	1,6%
décisions retraits cartes bancaires	févr	329	597	81,5%
incidents paiements sur chèques	févr	3 805	4 313	13,4%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	févr	1 077	994	-7,7%
importations de véhicules de tourisme (M FCFP)	févr	2 293	2 211	-3,6%
importations de produits alimentaires (M FCFP)	déc	26 893	29 842	11,0%
importations de biens de consommation courante (M FCFP)	déc	14 673	16 634	13,4%
<b>Echanges</b>				
nombre de touristes	févr	12 896	14 149	9,7%
nombre de croisiéristes	févr	25 577	32 599	27,5%
taux d'occupation moyen depuis le 1er janvier des hôtels de Nouméa	janv	52,6%	58,0%	5,4pt
moyenne des cours du nickel au LME en \$/lb sur l'année	mars	9,05	12,20	34,8%
cours du nickel au LME en \$/lb	mars	10,18	12,16	19,4%
exportations de minerai de nickel (en milliers de tonnes)	févr	552	452	-18,2%
exportations de minerai de nickel (M FCFP)	févr	2 871	3 575	24,5%
exportations métallurgique de nickel (en tonnes de Ni contenu)	févr	9 652	7 899	-18,2%
exportations métallurgique de nickel (M FCFP)	févr	15 261	13 849	-9,2%
exportations de crevettes congelées (en tonnes)	févr	69	34	-50,7%
exportations de crevettes congelées (M FCFP)	févr	99	52	-47,5%
exportations en valeur du nickel (métal+minerai) et des crevettes	févr	18 231	17 476	-4,1%
part de ces produits dans le total des exportations	févr	97%	93%	-4,83pt
total des importations (M FCFP)	févr	34 605	48 541	40,3%
total des exportations (M FCFP)	févr	18 721	18 882	0,9%
taux de couverture	févr	54,10%	38,90%	-15,2pts
recettes douanières (M FCFP)	févr	6 158	6 194	0,6%
<b>Indicateurs financiers (M de FCFP)</b>				
Dépôts à vue	janv	207 519	238 138	14,8%
M1	janv	220 633	252 329	14,4%
M2	janv	310 829	347 085	11,7%
Dépôts à termes	janv	151 415	176 024	16,3%
M3	janv	462 528	523 265	13,1%
P1	janv	4 208	4 037	-4,1%
coût du crédit aux entreprises- court terme	janv	4,77%	4,89%	0,13 pt
coût du crédit aux entreprises- moyen et long terme	janv	4,39%	4,58%	0,19 pt
coût du crédit aux particuliers - prêts immobiliers	janv	5,02 %	4,63 %	-0,40 pt
coût du crédit aux particuliers - prêts personnels <181 920 F CFP	janv	17,17 %	18,28 %	1,11 pt
ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues (p)	déc	771 448	845 876	9,6%
Ménages	déc	328 208	359 616	9,6%
dont crédits à la consommation	déc	65 714	69 048	5,1%
dont crédits à l'habitat	déc	260 763	289 191	10,9%
Entreprises	déc	382 013	406 004	6,3%
dont crédits d'exploitation	déc	76 575	77 372	1,0%
dont crédits d'investissement	déc	206 215	213 900	3,7%
dont crédits à la construction	déc	91 741	101 159	10,3%
Collectivités locales	déc	36 060	48 228	33,7%
dont d'investissement	déc	32 117	42 022	30,8%
Autres agents de CCB non ventilés	déc	9 732	15 483	59,1%
créances douteuses brutes	déc	15 435	16 545	7,2%
taux de créances douteuses brutes	déc	2,0%	2,0%	-0,04 pt
ensemble des actifs financiers	déc	571 599	635 720	11,2%
Ménages	déc	314 138	328 707	4,6%
Sociétés	déc	187 129	213 519	14,1%
Autres agents	déc	70 333	93 495	32,9%
dont assurances-vie	déc	76 408	83 604	9,4%

(p) : provisoire (a) : actualisé

**TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE**

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,50%	13/04/2011
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	1,25%	13/04/2011
taux de la facilité de prêt marginal	2,00%	13/04/2011

**TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER**

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	27/05/2010	0,25%	4,00%
taux de réescompte des crédits aux entreprises	19/05/2009	1,25%	
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	5,80% à 6,25% (Taux SGFGAS à partir du 01/04/2011)
taux de la facilité de prêt marginal	13/04/2011	2,00%	
taux de l'escompte de chèques	13/04/2011	2,00%	

**TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE**

**taux d'intérêt en fin de mois**

	31/03/2011	28/02/2011	Var. M-1	fin 12/10	Var. fin 08
EONIA	0,9020%	0,6890%	+ 0,213 pt	0,8170%	+ 0,085 pt
EURIBOR 1 mois	0,9680%	0,8670%	+ 0,101 pt	0,7820%	+ 0,186 pt
EURIBOR 3 mois	1,2390%	1,0940%	+ 0,145 pt	1,0060%	+ 0,233 pt
EURIBOR 6 mois	1,5460%	1,3790%	+ 0,167 pt	1,2270%	+ 0,319 pt
EURIBOR 12 mois	1,9960%	1,7670%	+ 0,229 pt	1,5070%	+ 0,489 pt

**taux de base bancaire**

	taux	date d'effet
banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001
banques locales		
<b>taux d'intérêt légal</b>		<b>JORF</b>
année 2011	0,38%	03/02/2011
année 2010	0,65%	11/02/2010

**taux d'intérêt en moyenne mensuelle**

	31/03/2011	28/02/2011	Var. M-1	fin 12/10	Var. fin 08
TEMPE	0,6483%	0,6780%	+ 0,224 pt	0,4902%	+ 0,412 pt
EURIBOR 1 mois	0,9020%	0,8930%	+ 0,009 pt	0,8110%	+ 0,091 pt
EURIBOR 3 mois	1,1760%	1,0870%	+ 0,089 pt	1,0220%	+ 0,154 pt
EURIBOR 6 mois	1,4850%	1,3530%	+ 0,132 pt	1,2510%	+ 0,234 pt
EURIBOR 12 mois	1,9270%	1,7160%	+ 0,211 pt	1,5260%	+ 0,401 pt
TMO	3,8600%	3,8500%	+ 0,010 pt	3,5900%	+ 0,270 pt
TME	3,6600%	3,6500%	+ 0,010 pt	3,3900%	+ 0,270 pt
TRBOSP	3,8700%	3,7600%	+ 0,110 pt	3,6500%	+ 0,220 pt

**Définitions**

EONIA: Euro OverNight Index Average  
 TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA  
 EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate  
 TMO: taux moyen des obligations publiques (source: CDC)  
 TME: taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)  
 TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)

**taux des euro-monnaies**

devise	USD			JPY			GBP		
	31/03/2011	28/02/2011	31/12/2010	31/03/2010	28/02/2011	31/12/2010	31/03/2011	28/02/2011	31/12/2010
taux JJ	0,200%	0,250%	0,230%	0,080%	0,105%	0,080%	0,570%	0,570%	0,490%
3 mois	0,475%	0,465%	0,476%	0,280%	0,340%	0,110%	0,890%	0,800%	0,820%
10 ans emprunts phares	3,470%	3,440%	3,310%	1,270%	1,270%	1,120%	3,690%	3,690%	3,400%

**TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er avril 2011)**

Prêts aux particuliers	seuil de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	seuil de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,12%
Prêts à taux fixe	5,61%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	5,01%
Prêts à taux variable	5,01%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	5,77%
Prêts relais	5,99%	Découverts en compte (1)	13,77%
<b>Autres crédits aux particuliers</b>		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,65%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 862 XPF	21,47%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	
Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 862 XPF	19,53%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 862 XPF	8,03%		Découverts en compte (1)

(1) y compris commission du plus fort découvert

**TAUX DE CHANGE**

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Devise	1 USD/XPF	83,9950	1 NZD/XPF	64,1637	1 HKD/XPF	10,7935	1 GBP/XPF	135,0365	
100 JPY/XPF	101,4639	1 AUD/XPF	86,8752	1 SGD/XPF	66,6583	100 VUV/XPF	89,7656	1 FJD/XPF	46,2957

